

## Extrait du compte rendu de la deuxième séance du lundi 23 juin 2014

### Projet de loi de finances rectificatif pour 2014

#### Article liminaire

...

M. Pierre-Alain Muet. Pour enchaîner sur les propos de Karine Berger, la décomposition en solde structurel et solde conjoncturel permet de savoir à quel niveau on se situe en termes de déficit dans le cycle. Si l'effort considérable de réduction du déficit structurel que nous avons mené depuis deux ans ne se traduit pas dans le déficit effectif, c'est tout simplement parce que, comme dans le reste de l'Europe, nous avons traversé trois années de récession : même si nous sommes en train d'en sortir, nous nous retrouvons avec un déficit conjoncturel important.

Dans cette situation, il faut évidemment des politiques structurelles comme conjoncturelles. Ce qui m'amène aux chiffres des simulations élaborées par le ministère des finances et présentées par la rapporteure générale. Je pense qu'ils sont sérieux – ce sont ceux que donnent la plupart des modèles macroéconomiques. Aujourd'hui, ces sujets sont bien maîtrisés par les économistes : cela fait plus de trente ans que l'on sait construire des modèles et les évaluer. Lorsqu'on débat d'une politique économique au Parlement, celle-ci doit s'accompagner de chiffrages de cette nature.

Certes, les allègements – 21 milliards d'euros pour les entreprises et 5 milliards pour les ménages – créent des emplois, surtout les allègements sur les bas salaires : 190 000 emplois ont été créés, nous disent les simulations, avec une stimulation de la croissance d'un quart de point de PIB par an, ce qui est cohérent avec le montant des allègements. Mais d'un autre côté, on prévoit 50 milliards de réduction de dépenses, soit deux fois plus que les allègements, qui ont un effet dépressif pratiquement deux fois plus élevé : perte de 0,7 point de PIB et de 250 000 emplois, selon le modèle. Cela n'a rien d'étonnant : dès lors que les réductions de dépenses servent à la fois à des allègements qui stimulent la croissance et à des réductions de déficit qui ont un effet dépressif, il n'est pas surprenant d'aboutir à ce résultat !

Il manque un élément à la politique du Gouvernement : il faut raccorder les politiques structurelles avec les politiques conjoncturelles. Je plaide pour cela sans relâche. Il y a une politique très simple à mettre en œuvre, pas très coûteuse, qui consiste à proposer massivement des emplois aidés. Appliquée par la gauche en 1997 et par M. Borloo en 2006, elle s'est révélée efficace dans les deux cas parce qu'elle correspondait à des situations conjoncturelles nécessitant de relancer les emplois aidés afin de donner de la confiance et du revenu. Je pense que si l'on en revenait au pari du Président de la République d'inverser rapidement la courbe du chômage...avec un effort considérable pour les emplois d'avenir et l'apprentissage, on trouverait le chaînon qui manque actuellement à la stratégie du Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

...

**Mme la présidente**. La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet**. Je veux essayer de montrer pourquoi l'amendement présenté par Karine Berger a été adopté en commission.

Monsieur de Courson, tant que la croissance effective est inférieure à la croissance potentielle, et notre ministre, qui est un éminent mathématicien, le sait, l'écart entre le PIB potentiel et le PIB effectif se creuse. Dès lors, le déficit conjoncturel se creuse. Ce qui est paradoxal, c'est de voir que dans l'évaluation qui nous a été présentée, le déficit conjoncturel ne se creuse pas entre 2013 et 2014 alors que la croissance est plus faible que la croissance potentielle, l'inflation plus faible que l'inflation prévue. C'est cela qui explique le creusement du déficit conjoncturel. Je suis désolé de dire ici, c'est plutôt dans une assemblée d'économistes que l'on pourrait en débattre, que je pense qu'il y a une erreur de calcul, que le rebasage du PIB n'a pas été rapporté au PIB potentiel. C'est assez étonnant. En tout cas, la proposition de Karine Berger est complètement cohérente.

Monsieur de Courson, tant que nous n'aurons pas rattrapé la croissance potentielle, le déficit conjoncturel se creusera. Quand nous irons plus vite que la croissance potentielle – j'espère que cela se produira un jour, et rapidement – c'est au contraire un excédent conjoncturel qui apparaîtra.